**Evaluation du module Ethique et déontologie**

**Barème**

Comme je vous l’avais dit, dès le premier TD, ce que j’ai toujours rappelé, c’est que le mode d’évaluation se subdivise en deux, le travail à remettre sur 10 et l’assiduité sur 10.

Concernant le travail à remettre qu’est la dissertation, je prends en considération la langue (3 points), la méthodologie (3 points) et le contenu (4 points). Lorsque je détecte le plagiat, je donne un zéro, et pour les hors sujets, je donne un 2 ou un 3.

L’assiduité, quant à elle, concerne les présences, les participations et les exercices réalisés à la maison.

**Corrigé type**

Je vous avez posé la question sur l’utilité du module éthique et déontologie pour les étudiants qui préparent leurs mémoires de master.

Le cours a pour objectif d’aider les étudiants à préparer sereinement et euphoriquement leur mémoire de master en leurs rappelant leurs droits et devoirs. Ils sont censés manier les notions de morale, éthique, déontologie, devoir, obligation, responsabilité et valeur. Chose qui ne serait concrètement possible qu’en présentant des exposés et en menant des discussions enrichissantes en classe. L’on sait que l’université est une institution d'intérêt public qui a pour mission générale le développement des personnes tant sur le plan individuel que collectif et la promotion humaine et sociale. Pour les fins de cette mission, l'on veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir.

En tant qu'organisme communautaire, les étudiants du Département de français de l’Université de Bejaia veilleront, en suivant ce cours, à promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute communauté, soit: la loyauté, la solidarité, l'engagement, l'entraide, l'interdisciplinarité, la collaboration, à côté bien sûr des valeurs professionnelles, soit : l’assiduité, l’intégrité scientifique, la propriété intellectuelle (le plagiat à éviter), la probité (honnêteté), la transparence, l’efficience (rendement optimal en recourant à peu de moyens), la conformité (le travail de recherche est conforme aux lois), l’émulation, la diligence (le travail est fait avec soin), la continuité (le travail de recherche ne doit pas mettre en péril les acquis institutionnels), l’imputabilité (l’étudiant est tenu éthiquement responsable de ses actions) et le désintéressement (on se détache de tout intérêt personnel en ne négligeant pas celui des autres). Sans oublier les valeurs individuelles : l’égalité, la dignité, le respect, la discrétion, la fraternité, la justice, la liberté, l’équité et l’impartialité.